

2. une série d'interviews avec des représentants d'associations communautaires regroupant des personnes pouvant bénéficier du maintien à domicile et d'associations de professionnels et de services concernés.

Ces interviews sont réalisées sur base d'un questionnaire permettant de guider l'entretien tout en laissant la possibilité d'une expression libre (annexe 3).

1.5. Remarque.

Cette étude a été réalisée par un groupe de travail constitué dans le cadre de l'Association Nationale des Assistantes d'Hygiène Sociale, Assistantes Sociales et Infirmières Hospitalières Graduées.

Le groupe s'y est appliqué pendant trois ans en dehors de l'horaire de travail normal de ses membres. Il est conscient des limites de son étude, mais il s'est efforcé d'établir un projet réalisable, correspondant à ses moyens et ayant pour objet la situation dans le pays.

Un inventaire des services n'était pas à la portée du groupe de travail.

1.6. Annexes.

1. Composition du groupe de travail.
2. Tableau des besoins.
3. Questionnaire.
4. Tableau des réponses.